

ANNEXE II

PRESENTATION DES PLAINTES

La liste ci-après est destinée à aider les requérants à établir une plainte aussi complète, précise et concise que possible, de façon à faciliter les travaux du Comité des droits de l'homme des parlementaires.¹

I. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLAIGNANT

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Sexe :

Domicile :

Adresse électronique pour l'échange éventuel de correspondance confidentielle :

.....

Préciser la qualité du plaignant :

- un (des) parlementaire(s) en exercice ou ancien(s) parlementaire(s) ayant fait l'objet d'une violation de ses (leurs) droits fondamentaux ;
- une personne autorisée par un parlementaire ou ancien parlementaire ayant fait l'objet d'une violation de ses droits fondamentaux ;
- un membre de la famille d'un parlementaire ou ancien parlementaire ayant fait l'objet d'une violation de ses (leurs) droits fondamentaux ;
- un autre parlementaire ;
- un parti politique ; ou
- une organisation nationale ou internationale faisant autorité dans le domaine des droits de l'homme (Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées ; organisations intergouvernementales ; organisations interparlementaires et organisations non gouvernementales nationales ou internationales compétentes dans le domaine des droits de l'homme).

L'auteur de la plainte accepte que son identité soit communiquée aux autorités de l'Etat mis en cause :

- oui
- non (préciser les motifs du refus)

II. INFORMATIONS CONCERNANT LA VICTIME DES VIOLATIONS

Parlementaire(s) ou ancien(s) parlementaire(s) dont les droits ont été violés :

Nom :

Prénom :

¹ Cette liste a été établie par le Comité en janvier 1977.

Nationalité :

Adresse électronique pour l'échange éventuel de correspondance confidentielle :

.....

Nom du parti politique :

Affiliation politique au moment des violations alléguées :

- majorité
- opposition
- indépendant
- autre (préciser)

Informations concernant le statut parlementaire :

a) au moment des violations alléguées :

- parlementaire en exercice
- ancien parlementaire (préciser la date de la fin du mandat parlementaire)

b) au moment de la présentation de la plainte :

- parlementaire en exercice
- ancien parlementaire (préciser la date de la fin du mandat parlementaire)

III. INFORMATIONS CONCERNANT LA VIOLATION ALLEGUEE

Exposé des faits² constituant une violation des droits (préciser, notamment, le lieu et la date des actes constitutifs de cette violation) :

.....

Informations relatives, le cas échéant, à l'immunité parlementaire :

.....

Informations relatives, le cas échéant, à des violations à caractère sexiste :

.....

Dispositions légales nationales et instruments juridiques internationaux pertinents³ :

.....

Informations relatives aux recours internes utilisables et invoqués (procédures parlementaires, judiciaires, disciplinaires) :

.....

Nom et adresse de personnes avec lesquelles le Comité pourrait, le cas échéant, entrer en contact pour obtenir de plus amples informations (en particulier, nom et adresse du conseil juridique) :

² La description des faits doit être, dans la mesure du possible, complète, précise et concise et accompagnée d'éléments de preuve.

³ L'exposé doit être, dans la mesure du possible, accompagné d'extraits pertinents des textes de la législation nationale auxquels il est fait référence.

.....
Documents annexés à la plainte :
.....
Action suggérée⁴ :
.....
Lieu et date :
Signature⁵ :

* * * *

4 Ces suggestions sont purement indicatives. Il appartient au Comité d'apprécier, dans la limite des possibilités de l'UIP, la suite à leur donner.
5 Pour les organisations internationales, signature d'une personne habilitée à représenter l'organisation.